



LE MOT DU MAIRE

Comme annoncé l'an dernier, nous venons de terminer la dernière tranche des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et de télécommunication. À l'issue d'un programme de 25 ans, les câbles disgracieux ont disparu du village. Ce sont plus de 2 millions d'euros qui ont été investis par la commune. Je tiens à remercier le SDESM, Syndicat des Energies de Seine-et-Marne pour son accompagnement et pour les subventions accordées. Sans ce partenaire, nous n'aurions jamais pu supporter le poids de telles dépenses. Mais notre collaboration avec ce partenaire ne s'arrêtera pas là.

En effet, nous avons récemment délibéré pour la modernisation de notre éclairage public. Les derniers points lumineux installés lors des enfouissements sont déjà aux normes, mais il en reste un certain nombre à remplacer. Les anciens candélabres vont donc peu à peu être remis au goût du jour et les armoires auxquelles ils sont raccordés seront rénovés.

Nous espérons que 2025 verra se concrétiser d'autres beaux projets, notamment la rénovation énergétique de notre école élémentaire, l'obtention de la deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris et la remise en état du ru. Pour cette dernière, une réglementation très stricte nous avait jusqu'alors contraints à reporter les travaux. Affaire à suivre... Nous reviendrons sur ces sujets lors des réunions de quartier dont les dates vous seront bientôt communiquées.

Très bon début d'année à toutes et à tous.

Le Maire
Julien POIREAU



Conseil municipal : p 2



Associations sportives : p 8



Manifestations : p 12



Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 12 décembre 2024

Transfert de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de transférer la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM

AUTORISE le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

Choix du maître d'œuvre - Réaménagement Mairie et Maison pour Tous

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

VALIDE la décision d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un contrat cadre mono attributaire à l'agence : 3.14 ARCHITECTURE sis 3 avenue du Lys 77340 PONTAULT-COMBAULT

AUTORISE M le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et tous documents afférents à cette opération

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2025

Mise en place d'une mutualisation de l'agent Délégué à la Protection des Données entre la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) et la commune de Marolles sur Seine

Monsieur le Maire expose .

Le règlement relatif à la protection des données personnelles est entré en application le 25 mai 2018. Les collectivités territoriales et leurs établissements sont également soumis à ces obligations.

La Communauté de Communes du Pays de Montereau a procédé à une nouvelle désignation de son Délégué à la Protection des Données (DPD) en désignant l'Assistant de Prévention Mutualisé, pour qui la fiche de poste a été adaptée à compter du 1er janvier 2024 afin d'y intégrer les nouvelles missions liées à l'application du RGPD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DESIGNE l'agent de prévention mutualisé de la CCPM comme agent Délégué à la Protection des Données pour notre commune et de lui confier les missions qui en découlent,

ACTE le fait que les interventions de l'agent dans le cadre de la mise en conformité avec le RGPD se feront selon les conditions exposées ci-dessus,

VALIDE l'avenant à la convention ci-joint à cet effet et d'autoriser monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document à cet effet.

Décisions modificatives n°2

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57, Vu le budget communal,

M le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives au budget de l'exercice 2024 •

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE cette décision modificative n°2 au budget de l'exercice 2024

Questions diverses :

RSU

M le Maire présente les différentes données du Rapport Social Unique (RSU) annuel sur 2023.

Projet d'exploitation de carrières

M le Maire fait un point sur le projet de carrières proche du Chemin des Près Madame, la prochaine étape étant l'enquête publique.

Distribution des colis des Aînés

Retrait en mairie des colis non retirés lors du goûter des Aînés à partir du 16 décembre.

Pont l'île aux Moines

Réouverture du pont de l'île aux moines avec 2 semaines d'avance.

Projet NEXITY

Une réunion publique se déroulera début 2025 pour informer les administrés du projet de création du lotissement et de la maison des seniors qui se situeront chemin de la vigne.

Cérémonie des Vœux

Cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le 15 janvier à 19h00

Le compte rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ainsi que dans le tableau d'affichage municipal.

VOIRIE

La société Préjam assure le service du balayage des rues de notre commune.

Voici ci-dessous le calendrier de passage de l'engin:

Jeudi 30 janvier 2025 : circuit 1

Jeudi 27 février 2025 : circuit 1 et parkings du foyer rural et de la salle des fêtes

Jeudi 20 mars 2025 : circuit 2

Jeudi 17 avril 2025 : circuit 1

Jeudi 22 mai 2025 : circuit 2 et parkings du foyer rural et de la salle des fêtes

Jeudi 19 juin 2025 : circuit 1

Jeudi 16 juillet 2025 : circuit 1

Jeudi 21 août 2025 : circuit 2

Jeudi 25 septembre 2025 : circuit 1

Jeudi 23 octobre 2025 : circuit 2 et parkings du foyer rural et de la salle des fêtes

Jeudi 13 novembre 2025 : circuit 2

Jeudi 18 décembre 2025 : circuit 1

Pour les habitants résidant dans les rues étroites du centre du village, il est instamment demandé de ne pas garer leur véhicule sur la voie publique ces jours-là. Cela risquerait de bloquer la balayeuse qui par conséquent, ne passera pas dans ces rues-là.

Pour ne pas oublier, notez-le sur votre calendrier.



RÉUNION DE QUARTIER

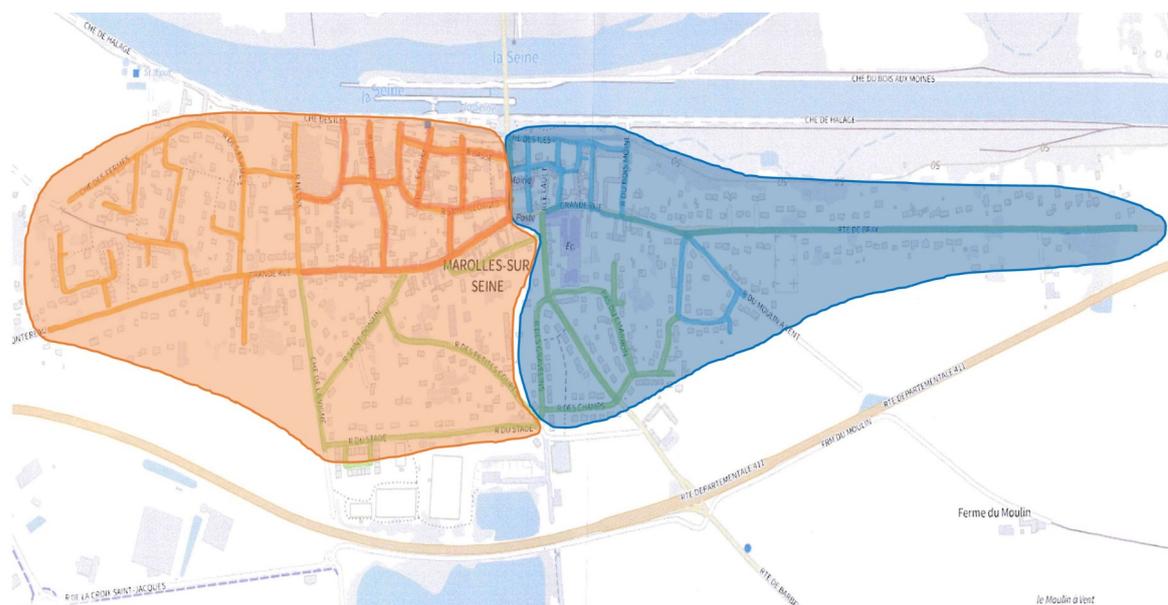
Deuxième rendez-vous

Les premières réunions de quartiers ont eu lieu en 2023, il est temps pour le maire et son équipe de revenir à la rencontre des Marollais.

Comme nous avons pu le remarquer lors des premières réunions de quartiers, ces réunions sont vraiment des moments privilégiés d'échanges et de dialogue avec tous les Marollais. Pour les habitants, c'est l'occasion de faire part de leurs interrogations, de leurs suggestions et commentaires pour tout ce qui relève de leur quotidien dans leur quartier.

Les projets municipaux en cours et à venir et un rappel des actions réalisées pour améliorer le cadre de vie et le quotidien de tous dans son quartier seront présentés.

Cette fois ci, nous avons divisé la commune en 2 quartiers. Vous recevrez dans vos boites aux lettres une invitation quelques jours avant la réunion de votre quartier qui devrait avoir lieu en mars.



MAROLLES AU FIL DES RUES

La ruelle du Presbytère



Cadastré de 1842

Pour clore nos différents articles sur la place du village, nous allons parler de la ruelle qui la ferme au nord, et rejoint la Grande rue au Chemin des Iles.

Dénommée ruelle du presbytère, elle conduisait en effet au presbytère, qui était le domicile du curé du village. Installé sur un terrain à l'arrière du chevet de l'église, il en était séparé par la ruelle. Le curé pouvait rejoindre facilement l'église depuis son domicile en traversant le cimetière qui entourait l'édifice religieux et rejoindre ainsi la porte latérale.

Le bâtiment du presbytère date probablement du 17^e siècle et nous en avons une représentation au 18^e siècle sur le tableau du retable du cœur de l'église. Il bénéficiait de dépendances et d'un jardin de curé.

Avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat suite à la loi de 1905, le presbytère devient propriété communale mais continue à abriter le curé et ce, jusque dans les années 1950 et le départ de l'abbé Trinquant au presbytère de Misy-sur-Yonne.



Le presbytère au 18ème siècle



Ruelle vers 1900



Le presbytère dans les années 1950

Néanmoins, son état s'est dégradé lentement. On note ainsi la réparation de l'escalier intérieur en mauvais état (décidée en séance du Conseil municipal du 23 décembre 1931). Les relations avec le curé ne sont pas toujours au beau fixe. Ainsi en août 1929, Le Conseil a reçu une lettre de l'abbé Moreau demandant que la fenêtre du rez-de-chaussée soit remplacée par une porte-fenêtre qu'il paierait sur ses deniers. Le Conseil refuse par 9 voix contre 3. Il rejeta également par 10 voix la possibilité d'un nouveau bail en accord avec l'abbé Moreau.

Il faut ajouter qu'en juin de la même année, le Conseil avait accepté le remplacement des vieilles fenêtres du premier étage par des fenêtres neuves ainsi qu'au rez-de-chaussée. Par contre, il a refusé de coller du papier ou de peindre la chambre et de faire le branchement à l'électricité.

À partir du milieu des années 1980, la mairie présente depuis 1839 à côté de l'école devient malcommode au regard de l'augmentation de la population municipale. Le presbytère étant à l'abandon et suite à une pétition d'une partie des habitants pour éviter sa démolition, il est décidé d'y transférer la mairie. Des travaux importants sont réalisés : rénovation de la toiture, aménagement de l'étage avec la mise en place d'une dalle en béton et aménagement des bureaux au rez-de-chaussée. Les services municipaux s'y installeront au cours de l'été 1988.



Entre-temps, c'est le jardin du presbytère qui a grandement changé. En effet à la fin des années 1970, la municipalité y décide la construction d'une école maternelle à 2 classes. Après la démolition des dépendances du presbytère, une construction spacieuse au goût de l'époque est inaugurée par monsieur Jean Dumoulinneuf, maire de Marolles en 1980.

Mais très rapidement, l'afflux de jeunes enfants dépasse les possibilités de cette école. Décision est prise de construire Grandes rues, la nouvelle école maternelle qui sera inaugurée le 4 novembre 1995.

Les anciens bâtiments libérés reçoivent une nouvelle affectation : l'accueil des associations et elle prend le nom de Maison pour Tous, inaugurée le 8 mai 1996 :

- le hall est utilisé pour les réunions, les expositions, les conférences, les vins d'honneur
- la première salle est utilisée pour la pratique des arts martiaux
- la deuxième salle regroupe les activités de trois associations : le club de l'amitié, le scrabble club et les chorales des petites alouettes et du gai printemps,
- la troisième salle est utilisée par le catéchisme, les réunions du comité des fêtes et de l'association des parents d'élèves
- la quatrième salle est dévolue à la garderie d'enfants « les petits loups »

Deux années plus tard en 1998, la mairie est réaménagée pour répondre à l'accès aux personnes à mobilité réduite. Une nouvelle salle est construite joignant la mairie à la Maison pour Tous pour remplacer la salle située à l'étage. Elle devient salle des mariages et salle du Conseil municipal.

Nous arrivons ainsi à la configuration actuelle. Si certaines associations ont disparu, elles ont été remplacées par d'autres. Seul le club de l'amitié est resté fidèle au poste. Le catéchisme est parti à la maison paroissiale achetée par le diocèse, la garderie est allée dans une salle de l'école et a été remplacée par le cabinet de kinésithérapie.

Notre petite ruelle est donc passée d'un rôle rural : accès à l'abreuvoir sur le ru pour les vaches, visite au curé dans son presbytère, femmes allant vers le lavoir à un rôle de voie active dans la commune : fréquentation de la mairie, du cabinet de kiné, de la maison pour tous...

Mais elle a gardé son charme et heureusement qu'il y a une quarantaine d'années, un groupe de marollais s'est levé pour empêcher la démolition de notre ancien presbytère.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

L'ATELIER DES PETITES MAINS

Une nouvelle association qui a besoin de vous !



Cette association est constituée de bénévoles habitant Marolles ou ses environs. Elle a pour but de dynamiser et de participer à l'embellissement de notre village lors de fêtes traditionnelles ou d'évènements divers (Noël, Pâques, Octobre Rose...) Lors de nos rencontres, nous créons des décors dans une atmosphère conviviale où chacun apporte son savoir-faire et ses idées.

Pour ce faire, nous recherchons :

- de la peintures
- des planches de bois, de medium...
- des tasseaux
- des tiges de métal, fer à béton...

Pour vos dons, contactez-nous via atelierdespetitesmains77130@gmail.com, ou venez nous retrouver le jeudi entre 18h et 20h à l'ancien cabinet médical, vers l'école.

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Noël des enfants !

Le 17 et 19 Décembre 2024, le Père Noël en personne (sollicité une fois de plus par l'association « Les amis de l'école » et avec la complicité de l'équipe des enseignants des écoles de maternelle et d'élémentaire de Marolles sur Seine) n'a pas manqué son rendez-vous pour « le Noël des enfants ».

Il est venu récompenser nos élèves marollais, petits et grands, qui ont été bien sages cette année encore puisque sa hotte était bien remplie ! Des cadeaux soigneusement emballés par nos lutins locaux (merci à eux !)



La distribution des surprises a été accompagnée par les jolies comptines apprises aux plus petits pour l'occasion par les enseignantes et de magnifiques œuvres d'art réalisées par les enfants de maternelle ont été offertes au Père Noël en remerciement de son passage alors que les plus grands ont su faire honneur à leur hôte également en accueillant Santa avec les chants de la Chorale des classes élémentaires.

Un goûter financé par l'association s'en est suivi (merci aux Douceurs Marollaises).



L'association remercie toutes les personnes (directrices, enseignants, ATSEM, lutins, donateurs et Père Noël évidemment) ayant participé au bon déroulement de ces deux événements. Grâce à vous tous, nos petits et plus grands ont pu avoir des étoiles plein les yeux en cette occasion.

Prochaines dates à ne pas manquer :

9 mars 2025 : Carnaval

20 avril 2025 : Chasse aux œufs de Pâques (en collaboration avec la Mairie de Marolles sur Seine)

14 juin 2025 : Kermesse de l'école

MAROLLES EN SCENE

Meilleurs vœux à tous, et que cette nouvelle année soit riche en divertissements et activités.

Voici notre programme pour les mois à venir :

Contes pour les petits 10h30 à la maison pour tous

19 février 2025

26 mars 2025

Concert de la St Patrick 20h30 à la maison pour tous

22 mars 2025

Concert 20h30 à la maison pour tous

28 juin 2025

N'hésitez pas à rejoindre nos ateliers, musique, théâtre, anglais adulte.

Informations au 06-21-48-07-73



A.S.M BASKET-BALL



Bilan du 1er trimestre, une bonne reprise de nos activités U7, U9, U11 masculine et féminine, U13 et basket loisir mixte.

Merci à la société TEAM CNK (Christopher N'kunku) pour la dotation qui nous a permis d'offrir un surmaillot avec le nouveau logo à tous les adhérents du club.

Merci également à M. Franck Butter (2,10) pour sa visite surprise lors d'un entrainement, ancien international française (68 sélections), champion de France, coupe de France et le graal coupe d'Europe des clubs avec le club Limoges, il a joué aussi dans les clubs de Orthez, Mulhouse, Montpellier et Le Mans. Encore merci pour les enfants ; tu seras toujours le bienvenu à Marolles.

Premier événement en décembre, soirée Kinder pour les U7 U9 et U11.

Pour info, nous sommes toujours à la recherche d'un entraineur, arbitre et Officiel de Table de Marque.

Début janvier arrivée très attendue de Ryan Faucheur, nouvel entraineur de la section. Merci à l'ASM pour l'aide apportée au projet.



En marge des activités de ses 11 sections, l'A.S. Marolles propose également les activités suivantes :

- Multisports Baby pour des enfants de 3 à 5 ans, le mercredi matin sur 3 cours par tranche d'âge de 9 h 15 à 12 h 15. Depuis début septembre, 33 enfants y sont inscrits et vont découvrir 10 activités différentes de sport jusqu'à fin juin 2025.
- Grappling (Jiu Jitsu Brésilien) pour des enfants de 7 à 9 ans le mercredi en fin de journée et le samedi matin : cours complets à ce jour avec 15 inscrits. Une extension des cours à partir de septembre est déjà à l'étude pour répondre à la demande.
- 3 stages multisports (vacances Avril – début Juillet et Octobre) pour des enfants de 4 à 11 ans. En 2024, nous avons enregistré 84 participants dont 1/3 de filles et 2/3 de garçons.



Début Décembre, un nouvel Arbre du Souvenir ASM a été replanté au stade (proche de la buvette), en remplacement de l'ancien mort depuis l'été 2023. Ce Paulownia, à pousse rapide et grandes feuilles, devrait faire un peu d'ombre dans les années à venir. Pour rappel, l'arbre à côté, plus proche des vestiaires, est l'arbre de La Liberté que toutes les communes de France ont planté en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.

Rendez-vous vous est donné :

- Vendredi 07 février 2025 – Assemblée Générale de l'association – 20 h 30 au Foyer Rural
- Semaine du 14 au 18 avril pour le prochain stage multisports.

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous.

COMITÉ DES FÊTES

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2025. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans tout ce que vous entreprenez.

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à nos manifestations et nous vous en remercions.

Les participants au réveillon de la Saint Sylvestre ont été satisfaits de leur soirée. Cracheur de feu, danseurs brésiliens nous ont offert un beau spectacle, sans oublier notre DJ qui vous a fait danser tard dans la nuit. De son côté, le traiteur « La Morvandelle » a ravi nos papilles.



Notre programme prévisionnel pour 2025

Dimanche 2 février : Pièce de théâtre à la salle des fêtes à 15h, en collaboration avec Marolles en Scène

"Le tour du monde en 80 jours" est une pièce humoristique et décalée, réactualisée par l'association "Les toqués de la scène". C'est une comédie survoltée jouée tambour battant et ponctuée de situations cocasses et hilarantes qui ne vous laissera pas reprendre votre souffle !!!

Dimanche 9 février : Concours de belote au foyer rural à partir de 14h

Samedi 29 mars : Soirée Saint Patrick

Menu irlandais accompagné par ses danseuses puis DJ le reste de la soirée

Dimanche 20 avril : Brocante à la salle des fêtes et son parking

Dimanche 18 mai : Journée inter-village au stade de Marolles

Tir à la corde, course en sacs, lancer de pantoufles ..., tout pour s'amuser lors une journée conviviale avec un challenge : Gagner le trophée contre les 3 autres communes participantes (Cannes Ecluse, Châtenay/Egligny, Misy). Venez nombreux encourager votre village !

Lundi 14 juillet : Brocante dans la rue principale, lampions et bal populaire.

Samedi 4 octobre : Soirée dansante (thème à définir)

Dimanche 26 octobre : Concours de belote au foyer rural

Vendredi 21 novembre : Apéritif dinatoire « Beaujolais Nouveau »

Samedi 29 novembre : Noël des enfants avec spectacle, goûter et visite du Père Noël.

Dimanche 30 novembre : Marché de Noël

Mercredi 31 décembre : Réveillon Saint Sylvestre.

Vous pouvez toujours louer la vaisselle pour vos événements dans les salles communales (salle des fêtes et foyer rural). Le tarif reste inchangé (50€ moins de 80 convives, 100€ au-delà) comprenant assiettes, verres-ballon, flûtes champagne, couverts, tasses à café.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook (Comité des Fêtes de Marolles sur Seine) où vous pourrez trouver tous les renseignements sur nos manifestations. Vous pouvez aussi nous contacter par mail (comite77130marolles@gmail.com) ou par téléphone (06.74.13.88.17).

Au plaisir de vous revoir tout au long de l'année.

A bientôt
L'équipe du Comité des Fêtes

A.S.M FOOTBALL

Début d'année 2025 chargée pour la section OCM Football de l'A.S. Marolles

Remise nouveaux maillots pour notre équipe U14.

Grâce à la générosité de 2 entreprises locales : A.R.M. représentée par Frédéric & Joël MILANO et le poney club MA BOHEME représentée par Anabelle & Joachim LAMBERT, notre équipe U14 s'est vu remettre un nouveau jeu de maillots ; gageons que nos jeunes auront à cœur de défendre fièrement leurs couleurs.



Tournoi en salle

Pour la plus grande joie des enfants et de leurs encadrants également, nous avons organisé les 11 et 12 janvier notre 21^{ème} traditionnel et réputé tournoi en salle destiné aux catégories U8-U9 et U10-U11 (enfants de 7 à 10 ans)

Le samedi 11, toute la journée, 16 équipes U8-U9 (dont 3 de Marolles) soit environ 110 enfants du sud 77 et de l'Yonne, se sont ainsi rencontrés au gymnase des Gravelins ; nos jeunes pousses avaient des fourmis dans les jambes, tant l'envie de reprendre le chemin des filets était grande.

Vainqueur du tournoi : Longueville - Deuxième : Mormant - Troisième : Montereau – Quatrième : Marolles 1.

Le challenge du Fair-Play a été remis à l'équipe de Jouy-Yvron, celui du meilleur gardien au club d'Avon et celui du Vainqueur du concours « tirs au but » à Aaron de Marolles.

Le dimanche 12, c'était au tour des U10-U11, 16 équipes (dont 4 de Marolles) soit également 110 enfants d'en découdre sur toute la journée dans un bel esprit de sportivité. Les rencontres ont été âprement disputées avec un niveau élevé notamment avec l'équipe de l'Entente Féminine Sud 77 filles qui a fait une excellente prestation, ce qui a enthousiasmé le nombreux public présent.

La victoire est revenue à l'équipe d'Avon qui a disposée de l'équipe de Marolles 1 en finale, troisième l'équipe de l'Entente Féminine Sud 77.

Les autres équipes de Marolles finissent respectivement à la 10^{ème} place pour Marolles 3, 11^{ème} pour Marolles 2 et 16^{ème} pour Marolles 4.

Le challenge du Fair-Play a été remis à l'équipe de Jouy Yvron, celui du meilleur gardien à celle de Bois le Roi

Et celui du vainqueur concours « tirs au but » à Evan de Vaux le Pénit.

Le club tient à féliciter tous nos jeunes arbitres (anciens du club) pour leur disponibilité et leur parfait arbitrage, les éducateurs pour leur précieux travail éducatif et les parents pour la tenue de la buvette et la confection de succulents gâteaux et crêpes qui ont fait un malheur, qu'ils en soient ici remerciés.

La réussite de ce tournoi est due également à la générosité de nos sponsors qui a permis de doter chaque équipe d'une coupe et de médailles à chaque joueur. Remerciements à : Municipalité de Marolles, Association Sportive de Marolles, Crédit Agricole de Montereau, C.I.C de Montereau, Avon Trophée Diffusion, District 77 de football, le Conseil Départemental 77.

Rendez-vous a été donné en janvier 2026 à toutes les équipes qui sont reparties ravies de leur journée.



Remise des médailles dirigeantes / dirigeants :

Vendredi 10 janvier à Ozoir La Ferrière , 2 dirigeants du club de football ont été mis à l'honneur pour leur volontariat au sein de l'association.

Lors de la cérémonie des vœux du District de Seine & Marne, la médaille d'argent (+ de 10 ans de bénévolat) a été remise par le président Philippe COLLOT à : Michèle HONDERLIK et Bilal BENHAMED, tous 2 excusés pour cause de préparation tournoi.

Date à retenir :

Le loto du club de football aura lieu le samedi 08 mars à 20H30 à la salle des fêtes (ouverture des portes 19H30)

A.S.M ELAN SPORTIF

L'élan sportif vous souhaite à toutes et tous une superbe année sportive avec bonheur et santé.

Les cours de zumba c'est tous les vendredis de 19h à 20h au gymnase de Marolles.

N'hésitez pas, il reste encore de la place.

Pour plus d'information, Céline au 06.61.06.44.83.



Lundi 16 décembre
Renforcement musculaire

Mercredi 18 décembre
Step

Jeudi 19 décembre
Gym douce

Zumba Noël 🎅🎄

Zumba Noël
du 20 décembre 2024

MANIFESTATIONS



9 MARS 2025
de 14h à 17h - Au Foyer Rural

CARNAVAL

Entrée Gratuite

Les enfants doivent être accompagnés et sont sous la responsabilité de leurs parents !

Les amis de l'école

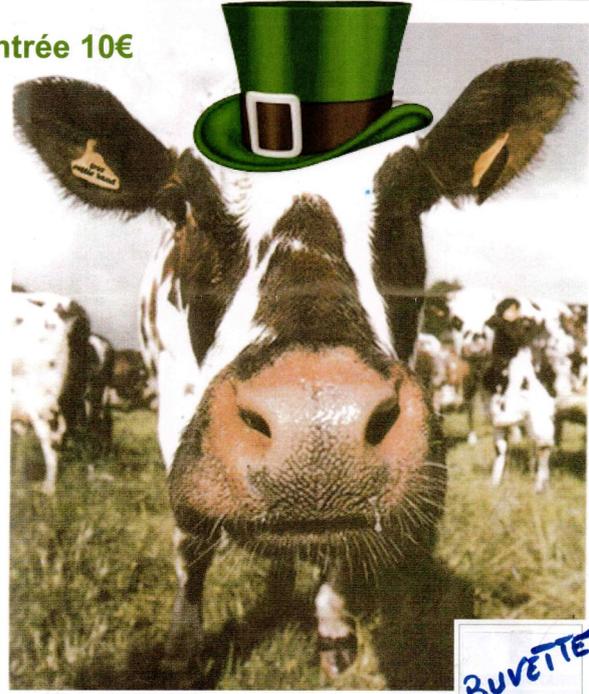
RENSEIGNEMENTS AU 07.81.65.82.78

trio celtic band

Marolles en scène

Concert de la St Patrick 22 mars 2025
20h30 - Maison pour Tous

Entrée 10€



Info et réservation 06 21 48 07 73

BUVETTE

SAINT PATRICK

29 MARS - 20H
SALLE DES FETES

HAPPY ST. PATRICK'S DAY
Proud to be Irish



REPAS IRLANDAIS

35€
BOISSONS INCLUSES

DANSEUSES IRLANDAISES
DURANT LE REPAS,
PUIS DJ

RESERVATION :
COMITE77130MAROLLES@GMAIL.COM
06.74.13.88.17



Le Marché

de Marolles-sur-Seine

TOUS LES SAMEDIS DE 8H A 13H

Place
Charles de Gaulle